

⇒ Ce courrier ne concerne que les PS (enfants nés en 2018).
Les TPS (Toute Petite Section) feront, comme convenu, leur rentrée en janvier. Néanmoins, ils sont les bienvenus lors du temps de « portes ouvertes » prévu le mardi 31 août de 16h00 à 18h00.

La 1^{ère} rentrée ! ... les modalités ...

Bonjour.

Ca y est, c'est la première rentrée pour votre enfant !

Changement d'univers, changement d'habitudes, pour lui comme pour vous, parents.

Une année différente qui sera riche. Riche en apprentissages, rencontres, vécus...

➤ UNE RENTREE ECHELONNEE SUR PLUSIEURS JOURS

Pour que cette étape soit bien vécue, et afin de faciliter le moment de rentrée de votre enfant, je vous propose une rentrée échelonnée sur 2 jours. Elle se déroulera de la façon suivante :

- a. Pendant les 2 premiers jours, seule une moitié des enfants sera présente dans la classe afin de prendre le temps d'accueillir chacun et qu'ils ne se retrouvent pas confrontés tout de suite au grand groupe. Concrètement, cela signifie :
 - **Jeudi 2 : rentrée d'une moitié des enfants (1)**
 - **Vendredi 3 : rentrée de l'autre moitié des enfants (2)**
 - Lundi 6 : accueil normal (tous les enfants de PS)
- b. D'autre part, et toujours dans le souci de favoriser le temps d'accueil, pour chacun de ces premiers jours, je propose que les enfants n'arrivent pas tous au même moment. Ainsi, 2 ou 3 enfants arriveront à 8h45, 2 autres à 9h, puis 9h15 ...

L'expérience nous montre que c'est une organisation profitable aux enfants (et qui contribue aussi à tranquilliser les parents !). Merci d'avance de prendre vos dispositions.

- C'est le **MARDI 31 AOUT, lors du temps « portes ouvertes » qui aura lieu de 18h à 19h**, que nous pourrons avoir un premier contact, échanger quelques informations sur votre enfant et convenir de l'horaire d'arrivée de votre enfant. Ce sera aussi un moment pour que votre enfant (re)découvre visuellement sa classe et les adultes qui s'occuperont de lui.
- Ce moment, même s'il n'est pas très long, est important. Si jamais vous étiez vraiment dans l'impossibilité de venir, vous pouvez me joindre par courriel à :
ecolesteanne.classe01@gmail.com

(1) 1^{ère} moitié de la liste alphabétique de la classe, de « Aillerie » à « Lhérieau ».

(2) 2^{ème} moitié de la liste alphabétique de la classe, de « Meslin Prazères » à « Zougari ».

RESTAURATION SCOLAIRE : si vous souhaitez que votre enfant déjeune au restaurant scolaire dès les premiers jours, faites-en l'inscription en contactant la mairie **avant le vendredi 27 août.**

Merci de votre compréhension. Jean-Yves Chauveau